

## **C.S .O- Réunion travail référents compétition**

Lundi 22 mai 2017-15H00- Halle Diagana

**Membres présents** : Alain Bonardi, Pierre Cabireau, Michel Claire, Roland Corgier, Martine Guillon, Pierre Guillon, Jean-Louis Lafleur, Jacques Leonard, Michel Morel,

### **1. Fonctionnement CSO : engagements des athlètes et jury, transmission des fichiers, gestion logica.**

La mise en route du fonctionnement de la ligue se met en place peu à peu, et il y a encore quelques difficultés de coordination et de répartition des tâches entre les élus et salariés.

Il est précisé que le rôle de Thierry et Nicolas en amont des compétitions est :

- Veiller aux besoins matériels (chronométrage, anémomètre, sonorisation, restauration jury, dossards, médailles, accréditations,...) et prendre contact avec le référent CSO référents de la compétition concerné (repris sur le livret des règlements) ; ou l'interlocuteur local qui connaît les besoins particuliers du site.
- Concernant la partie "gestion" : ils font la mise en ligne sur site des horaires, règlements, ouverture et clôture des engagements.. Il est rappelé que les engagements sont en général clos le mercredi à 23h59 (sauf hors ligue le lundi). Le traitement des fichiers(athlètes et éventuellement le jury, celui-ci pouvant être préparé par le Directeur de Réunion de la compétition) est ensuite effectué le jeudi par Thierry (Zone Ouest)ou Nicolas (zone Est)qui les transmettent à la CSO.

Le vendredi matin au plus tard la CSO récupère les fichiers et prépare la compétition.

Il est important que la communication soit régulière entre les salariés, référents compétitions ou référents locaux.

La CSO désigne à l'avance les jurys sur les postes clés : Directeur réunion, Juge-arbitre, chrono électrique, starters. Il serait mieux si cela est possible, que ceux-ci soient aussi inscrits sur le site jury lors de l'ouverture des engagements. A voir avec Thierry et Nicolas.

Sur certaines compétitions plusieurs membres du Jury apparaissent dans Logica mais ne sont pas présents et inversement. Le Directeur de Réunion, dont c'est le rôle, doit faire un pointage des présents et ne pas se contenter de "recopier" la liste des Juges inscrits en amont de la compétition sur le site de la Ligue.

La question des retours concernant les demandes de juges sur les "postes clés" est posée, car trop peu de réponses sont revenues à la CSO. Il est donc difficile d'affecter des jurys sur toutes les compétitions d'autant qu'il y a aussi un manque de juges qualifiés sur ces spécialités.

Concernant la *commission animateur*, la CSO leur transmettra le nombre d'animateur souhaité sur chacune des compétitions afin de ne pas se retrouver avec 4 animateurs sur un site et aucun sur l'autre.

Plusieurs membres de la CSO ont des difficultés à trouver les informations sur le site ; est-ce dû au manque d'habitude ou est-ce trop compliqué ? La sujet sera évoqué en réunion bureau.

## 2. Bilan interclubs

**ELITE 1** : AIX LES BAINS **63648** (4<sup>ème</sup>) – CLERMONT AUVERGNE ATHLETISME **63252** (5<sup>ème</sup>)

**ELITE 2** : LYON ATHLE **61358** (3<sup>ème</sup>) – ENTENTE ATHLETIQUE GRENOBLE 38 **61112** (5<sup>ème</sup>)

### **NATIONALE 1A :**

Poule B : ENTENTE SUD LYONNAIS **59750** (2<sup>ème</sup>) – COQ 42 SAINT ETIENNE **57917** (4<sup>ème</sup>)

### **NATIONALE 1B :**

Poule B : CS BOURGOIN JALLIEU	<b>53894</b> (3 <sup>ème</sup> ) –
DECINES MEYZIEU ATHLE	<b>53447</b> (4 <sup>ème</sup> )
EA CHAMBERY	<b>51480</b> (6 <sup>ème</sup> )
ANNECY HAUTE SAVOIE ATHLETISME	<b>50888</b> (7 <sup>ème</sup> )
EA RHONE-VERCORS 26/07	<b>50604</b> (8 <sup>ème</sup> )

### **NATIONALE 2A avant pénalités**

AS DROME ARDECHE	49944
ASVEL VILLEURBANNE	48363
FAC ANDREZIEUX	46996
EA GREBOBLE 38 (2)	46955
CA ROANNAIS	46884
EA BOURG EN BRESSE	44734

### Après pénalités

AS DROME ARDECHE 49944 POINTS moins 700 points 2FP + 6RP <b>PAS -30</b>	<b>49244</b>
ASVEL VILLEURBANNE 48363 POINTS moins 700 points 2FP + 3RP <b>MANQUE 1RP-30ANS</b>	<b>47663</b>
CA ROANNAIS 46884 POINTS moins 700 points 1FP + 7RP <b>MANQUE 1FP</b>	<b>46184</b>
EA GREBOBLE 38 (2) 46955 POINTS moins 1500 points 1FP + 4RP <b>MANQUE 1FP + 1RP</b>	<b>45455</b>
FAC ANDREZIEUX 46996 POINTS moins 700 points 3FP + 4RP <b>PAS -30</b>	<b>46296</b>
Moins <b>893 POINTS</b> (AIT HAMOUDI Inés CAF 00 épreuves 200 + 4x400m (893 points))	<b>45403</b>
EA BOURG EN BRESSE à noter la présence sur le terrain de 13 juges 8FP + 5RP	<b>44734</b>

### **NATIONALE 2B**

ATHLE CALADE VAL DE SAONE	<b>45355</b>
ATHLETIC CLUB TASSIN	<b>43851</b>
AFA FEYZIN-VENISSIEUX	<b>43790</b>
CA PONTCHARRA LA ROCHETTE GRESIVAUDAN	<b>42011</b>
US OYONNAX	<b>38779</b>
EA MOULINS-YZEURE-AVERMES	<b>37510</b>
ENTENTE SUD LYONNAIS (2)	<b>34656</b>

### **EXCELLENCE**

UA MAURIENNE (ST-JEAN) (1)	<b>34137</b>
AS AIX-LES-BAINS (2) <b>34079</b>	
AS CALUIRE ET CUIRE <b>32720</b>	
ENTENTE OUEST LYONNAIS <b>32514</b>	
EA ROMANS-BOURG DE PEAGE <b>30492</b>	
LEMAN ATHLETIC CLUB <b>29585</b>	
RC VICHY <b>25705</b>	

AC ONDAINE FIRMINY 20062  
CS BOURGOIN-JALLIEU (2)19372  
ATHLETISME CHAMALIERES18334  
UA MAURIENNE (ST-JEAN) (2) 10075

Pour l'an prochain, il est inutile d'anticiper quelque chose, avant les décisions fédérales qui pourraient intervenir.

Concernant les jurys, la réglementation nationale est appliquée (nombre, moins de 30 ans) pour la N1 et N2 A. Il est à noter qu'au premier tour plusieurs clubs étaient loin d'être dans les critères demandés. Un rappel leur sera fait, et pour l'an prochain nous serons plus rigoureux.

### **3. Point sur les régionaux d'épreuves combinées et marche.**

Pour les épreuves combinées, Michel MOREL tient à faire un retour sur les championnats pré-régionaux, ou compte-tenu des très mauvaises conditions atmosphériques, il a pris en concertation avec les jurys la décision de faire disputer le saut à la perche dans la salle.

Concernant les régionaux prévus à Oyonnax, en même temps que les championnats de France FFSU, il s'avère que le plateau sera exceptionnel en qualité avec une centaine d'athlètes. Quatre groupes en garçons et 3 en filles sont prévus. Pour les jurys les postes principaux sont pourvus, mais pour l'instant il manque encore du monde.

Pour la partie matérielle, Michel assurera l'acheminement de ce qui est nécessaire (Talkie-Walkie notamment).

Pour la marche Jean-Louis LAFLEUR confirme que la préparation des régionaux le 28 mai à Aubière est bien avancée et que tout devrait être au point pour la compétition.

### **4. Point sur les pré-régionaux et régionaux individuels.**

Tous les horaires sont en lignes ainsi que la liste des qualifiés et les jurys désignés, pour les pré-régionaux.

### **5. Ebauche calendrier 2018.**

Le calendrier cross pourrait se décliner de la façon suivante :

Départementaux : 14 janvier

1/4 de finales (ex Pré-régionaux) le 28 janvier

1/2 finales le 18 février ou 11 février (en fonction des CF en salle organisés AuRA)

Championnats de France 11 mars.

Concernant la salle et compte tenu des dates de championnats de France 3-4 février EC, 10-11 février Jeunes ; 17-18 février Elites ; la non disponibilité d'Aubière le Sa 6/01 et 13&14/01 réservés meetings, toutes les compétitions régionales qualificatives devront se faire avant fin janvier.

Fin de la réunion à 18H30